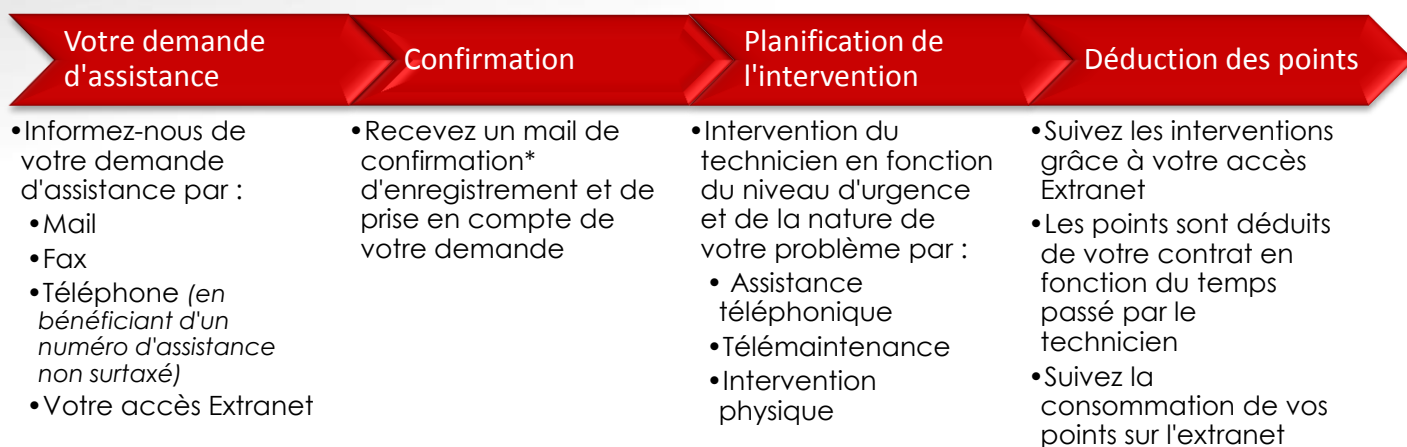


Contrat de maintenance informatique

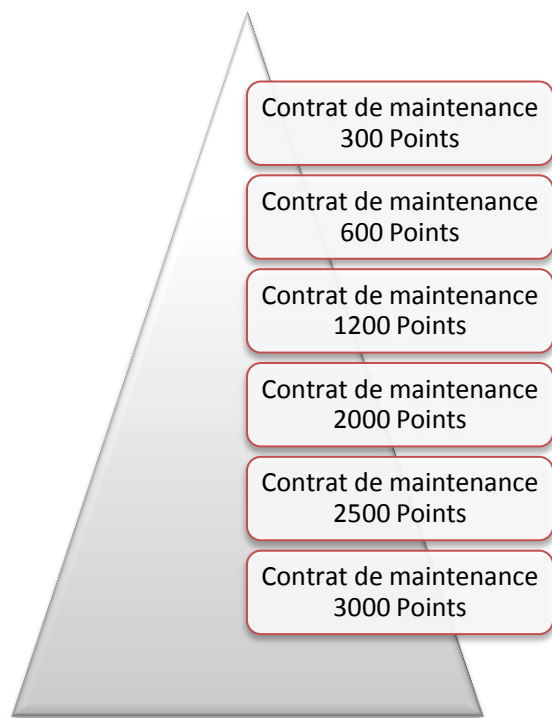
Argent Avantage

Le contrat de Maintenance informatique Argent Avantage est un contrat de prestation de services par lequel TOUILLER ORGANISATION s'engage à fournir un certain nombre de prestations, dont l'assistance dans l'utilisation d'un matériel ou logiciel et la réparation d'un dysfonctionnement. Le Contrat de maintenance est basé sur un système de points qui varient en fonction de vos besoins. Ces points sont déduits de votre contrat après chaque intervention réalisée et sont consultables sur votre Extranet.

Une procédure simplifiée



Un contrat en fonction de vos besoins



- Choisissez le contrat de maintenance qui vous convient en terme de points
- 15 points débités par ¼ d'heures
- Accès Extranet : Suivez votre consommation de points ainsi que les détails des interventions réalisées
- Sur demande spécifique, possibilité d'intervenir en dehors des heures ouvrées ou jours fériés, le décompte des points sera alors doublé

Hotline

Délai d'intervention de 8 heures ouvrées maximum

6 Techniciens à votre disposition

Accès Extranet